



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOPAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM LIMOGES CENTRE, 13 PLACE JOURDAN 87000 LIMOGES déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 5 000 €.

Mme Angélique CONTE, représentant de la société 2AC S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe CENTRE COMMERCIAL ALLEE DU MAS CERISE 87220 FEYTIAT, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Mme Angélique CONTE	5 000	5 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 15 juillet 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14


Crédit Mutuel
Limoges Centre
Société Coopérative de Crédit à capital variable
et à responsabilité statutairement limitée
Intermédiaire d'Assurances - n° ORIAS 07 003 758
13, place Jourdan - 87000 Limoges
Tél. 05 55 38 73 76 (appel local non surtaxé)
Fax 05 55 33 51 03 - SIREN 778 063 016 RCS Limoges